



FAUX DÉPART, ON RECOMMENCE 2016 !

IL Y A DES JOURS COMME ÇA, OÙ ON AURAIT MIEUX FAIT DE RESTER AU LIT ; MARDI 12 JANVIER FUT DE CEUX-LÀ.

Ce jour-là, **Christine Lagarde** (ex ministre de l'économie sous Sarkozy) se fait taxer d'incurie par les magistrats de la commission d'instruction la renvoyant devant la Cour de justice de la république ; bon, elle l'avait bien cherché, elle aurait **bâclé l'affaire Tapie/Crédit lyonnais** et convoqué un arbitrage curieusement composé uniquement de pro-Tapie. Elle a entre autres expliqué dans sa défense avoir jugé **secondaires les 12 millions** que devait coûter cet arbitrage (cf. Mediapart).

Ce même jour, on apprend que **Luc Besson** (réalisateur, dont l'agence de publicité a réalisé le réseau social de l'**UMP**, Les créateurs de possibles), aurait été exonéré d'ISF en 2012 par **Fabius** (déjà ministre des affaires étrangères) et la DGFIP, à la surprise même de son avocate.

On apprend, encore que **François Sauvadet** (ex ministre de la Fonction publique sous Sarkozy) ferait l'objet d'une enquête du Parquet national financier pour détournement de fonds publics ou délit de favoritisme.

Pendant ce temps-là, la **DGFIP**, après avoir artificiellement allongé la durée d'attente des contribuables osant encore se déplacer dans les Centres des finances publiques en octobre 2015, adressait à ses chefs de service un message les incitant à **empêcher ces mêmes contribuables d'importuner les agents au téléphone**, en rendant impossible le dépôt d'un message et en les renvoyant vers Internet (cf. le Monde du 12 janvier).

Et le soir de ce maudit 12 janvier, énorme cerise sur un énorme gâteau, **8 salariés de Goodyear**, société du groupe Titan, dont le PDG américain défraie la chronique par des propos extrêmement réactionnaires et provocateurs, sont condamnés à **2 ans de prison**, donc 9 mois ferme, pour avoir participé à la séquestration pendant 30 h de deux cadres lors d'un conflit particulièrement dur contre des centaines de suppressions d'emplois. Ce conflit s'était conclu par un accord levant toutes les poursuites engagées contre les syndicalistes. Il avait duré 7 ans ; **800 salariés se sont retrouvés au chômage et 12 se sont suicidés**.

C'est le Ministère public qui a décidé de maintenir les poursuites ! **Une justice qui place le militant syndical au rang de délinquant est une justice de classe !** C'est le mouvement syndical que le gouvernement veut bâillonner, ce sont les mouvements sociaux qu'il veut museler !

Entre ceux qui se gavent sur la bête et ceux qui en paient les pots cassés, **qui sont les vautours ?**

Entre ceux qui défendent leurs emplois, leurs familles et les patrons qui profitent des aides de l'Etat sans contrepartie, **qui sont les assistés ?**

Les 12 millions de l'arbitrage Tapie, les 403 millions versés à Tapie, les abus de biens publics, les fraudes fiscales, les financements occultes de campagnes politiques des uns et des autres ne devraient-ils pas servir le Service public, aux Finances comme ailleurs ? Ne devraient-ils pas permettre de conserver des emplois, de relever enfin, après 6 ans, la valeur du point d'indice ?

Décidément, 2016 n'a pas commencé sur de bonnes bases...

**Décidons ensemble de mettre l'année 2016 sur de bons rails
Faisons entendre nos voix par la participation la plus large à la grève
intersyndicale Fonction Publique du 26 janvier prochain !**